

ACTION 3.5

Favoriser l'ouverture européenne et internationale dans/de l'académie

Pilotes : DAREIC, Coordonnatrice du conseil de la coopération européenne et internationale (CCEI)

Objectifs	<p>Développer une culture et une pratique de l'international comme dimension de l'éducation Evaluer l'impact de l'ouverture sur l'international dans les établissements Développer la collaboration avec le Conseil Régional Favoriser la mobilité des élèves et des personnels dans le cadre du programme Erasmus+, action 2 (partenariat stratégique) Montage de 2 projets au moins de partenariats stratégiques 2^E2F</p>
Acteurs du pilotage	<ul style="list-style-type: none"> - DAREIC - Coordonnatrice CCEI - Corps d'inspection - Chefs d'établissement
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le CCIE (composition objectifs/axes de travail/moyens) ▪ Convention avec le Conseil Régional ▪ Plan d'information vers les établissements sur « Education et formation 2020 » ▪ Conventions et projets de partenariats signés dans le cadre des actions du programme Erasmus + ▪ Projets de candidature (eForm)
Acteurs de la mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - DAREIC - CCEI - Conseil Régional - Correspondant Académique e-twinning - Chefs d'établissements - Corps d'inspection
Indicateurs d'action	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de projets éligibles déposés au titre des partenariats stratégiques à l'initiative du CCEI / des établissements ▪ Nombre d'établissements impliqués dans les projets de candidatures Erasmus + (prochaine période de candidature en mars/avril 2015)
Indicateurs d'évaluation (en lien avec les grands indicateurs du projet académique)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'établissements impliqués dans les projets faisant l'objet d'un contrat avec l'agence nationale (validés), juillet 2015. ▪ Nombre d'élèves impliqués dans les projets validés par l'agence, juillet 2015. ▪ Nombre de mobilités d'élèves et d'enseignants, 2015-2018.
Activités	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place du CCEI et élément de collaboration avec le Conseil régional ▪ Inscrire les partenariats des établissements dans les actions du programme ERASMUS2 ▪ Sensibilisation et sélection des établissements impliqués dans les projets de partenariat ▪ Accompagnement des établissements impliqués dans les partenariats pour inscrire les projets dans les établissements et trouver des partenaires européens ▪ Rédaction et dépôt des candidatures auprès de l'agence nationale (2^E2F) ▪ Inscrire les partenariats existants dans les établissements, dans les actions du programmes Erasmus + ▪ Informer les établissements sur les axes d'action et les objectifs fixés par le cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation («Éducation et formation 2020») ▪ Mettre en place des projets de partenariat stratégiques qui s'inscrivent dans les priorités européennes, dans l'enseignement scolaire et dans l'enseignement supérieur (Action clé 2 du programme Erasmus +) ▪ Réaliser les projets de candidature (eForm) impliquant un/des établissement(s) d'enseignement scolaire et un/des organisme(s) actif dans un autre secteur éducatif (ou sur le marché du travail), à l'initiative du CCEI